

LE PARC SOCIAL FRANCILIEN

En 2016

PRÉSENTATION

En Île-de-France, le parc des bailleurs sociaux représente près du quart des résidences principales. Avec près de 1 370 000 logements au 1^{er} janvier 2020 selon les données du répertoire du parc local social – RPLS*, le parc francilien est de loin le plus important de France métropolitaine, pesant à lui seul plus que ceux des régions Hauts-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes réunies.

Depuis sa création à la fin du XIX^e siècle, le parc social a accompagné l'urbanisation francilienne et s'est progressivement étendu sur l'ensemble du territoire. Principalement localisé avant-guerre dans le centre de l'agglomération (époque des HBM et des cités-jardins), il débordé dans un premier temps sur la petite couronne pendant les "années glorieuses" - période des grands ensembles - puis sur la grande couronne avec l'essor des villes nouvelles à partir du milieu des années 1970. La diffusion du parc social s'est par la suite poursuivie de manière progressive, en partie suite au vote de la loi SRU de 2000 qui impose un quota de logements sociaux (20 ou 25 % des résidences principales dans les marchés immobiliers tendus). Il est présent aujourd'hui dans un peu plus de la moitié des communes de la région.

Cette carte présente un calcul du taux de logement social à un niveau infra-communal, en prenant comme référence géographique des mailles de 600 mètres de côté. Au numérateur figure le nombre de logements sociaux tel qu'il apparaît dans le RPLS au 1^{er} janvier 2016 et qui ont fait l'objet d'un pleocedage : au dénominateur figure le parc de logements identifiés dans la base de données Denormat mise au point par l'Institut Paris Région**.

Le taux de logement social à la maille, symbolisé par un dégradé de couleurs, est complété par une information sur son volume, symbolisée par un carré de taille variable, correspondant à des classes de volumes de logements. Cette double information permet d'avoir **une lecture des territoires à forts enjeux sur la thématique du logement social car combinant taux et volume élevés**.

* Le RPLS est une fiche produite annuellement par les bailleurs sociaux et qui renseigne sur patrimoine.
** La base Denormat concerne la population et les logements issus du RP2010 avec la coupe bâtiment 2016 de l'IGN.

Nombre de Logements sociaux



Taux de logements sociaux*



Fond de plan



© Institut Paris Région 2021
Sources : Taux de logement social calculés à partir du RPLS 2016 géolocalisé et du nombre de logements 2016 (base Denormat), l'Institut Paris Région, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN).

EN ÎLE-DE-FRANCE

1 371 577 Logements appartenant au patrimoine des bailleurs sociaux (LLS)
694 Communes avec un parc social (COMM)
149 Organismes de logement social (ORG*)

à Paris et petite couronne en grande couronne
879 806 LLS / 124 COMM / 109 ORG **491 771 LLS / 570 COMM / 92 ORG**



* De nombreux organismes PLM sont implantés sur plusieurs départements, ce qui explique que la somme des valeurs départementales soit supérieure au total des petite et grande couronnes, et au total régional.

TAUX DE LOGEMENT SOCIAL PAR DÉPARTEMENT

